

Les exclus de la croissance

LA BONNE NOUVELLE, c'est que la reprise touche enfin notre pays, nos banques et notre taux de chômage. La Suisse, ankylosée par une crise sans précédent depuis le début des années 90, se remet à croire à son avenir et à la santé de son économie. Ce n'est plus un frémissement, c'est un véritable élan. La preuve, nos conseillers fédéraux, Couchepin et Ogi en tête, ne cessent de nous le dire.

La mauvaise nouvelle – on en parle un peu moins – c'est que, étrangement, les salaires ne suivent pas le mouvement. Ou pour être plus précis, certains salaires prennent l'ascenseur alors que d'autres stagnent, pire, diminuent. L'Office fédéral de la statistique vient de l'annoncer. L'enquête suisse sur la structure des salaires montre

que l'écart entre les hauts et les bas salaires se creuse, laissant un nombre important de salariés en-dessous de l'augmentation du coût de la vie (lire le dossier de l'édito en pages 2-3).

Bien sûr, ces résultats n'ont pas de quoi nous surprendre. La croissance économique actuelle génère ses exclus, hommes, femmes, étrangers, de faible formation, et récompense les jeunes, bien formés, rompus aux sciences de l'informatique, de la recherche ou de l'économie.

Mais si le constat n'étonne guère, difficile de minimiser l'écartèlement constant et surtout progressif des salaires en Suisse. Au contraire, il implique

d'imaginer des réponses permettant un redressement de la tendance et une valorisation plus équitable du travail. Sous peine de voir, à terme, une part importante de la population contrainte de faire appel au filet social. Dans des secteurs tels que l'hôtellerie-restauration, le cartonnage, le commerce de détail, l'agriculture, le nettoyage, les revenus mensuels pourtant déjà modestes, tirent vers le bas, obligeant des salariés à faire recours aux collectivités publiques afin d'assurer leur minimum vital.

Premier objectif: les partenaires sociaux doivent engager

*Difficile de minimiser
l'écartèlement
constant et progressif
des salaires en Suisse*

des négociations en vue d'améliorer les conditions salariales dans les secteurs mal rémunérés.

Les syndicats l'ont compris puisqu'ils font

campagne pour que soit inscrit dans les conventions collectives de travail un salaire minimum de 3000 francs nets.

Dans les branches régies par une CCT, les salaires – qui ont stagné pendant toutes ces années de crise – doivent s'adapter à l'augmentation du coût de la vie. Certains employeurs le reconnaissent et introduisent aujourd'hui une hausse généralisée des salaires au sein de leur entreprise.

Enfin, un levier essentiel d'amélioration à moyen terme consiste à revaloriser les filières de formation professionnelle duale, et développer les possibilités de perfectionnement en cours d'emploi. GS

L'écart se creuse entre les salaires

Les derniers chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique confirment les résultats de l'enquête de l'USS sur les bas salaires. Une part importante des salariés, ceux qui sont déjà mal payés, voient leur revenu diminuer.

L'OFFICE FÉDÉRAL DE la statistique a publié les derniers résultats concernant les salaires en Suisse. Certes le niveau des salaires a progressé de 2,2% pour l'ensemble de l'économie suisse. Mais dans le même temps, le produit intérieur brut par habitant a augmenté de 3,5% en termes nominaux. Conclusion, la hausse des salaires ayant été moins élevée, le revenu disponible des ménages a reculé, ce qui a contribué à ralentir la consommation. L'embellie économique est bien réelle, mais tous n'en profitent pas.

Si l'on analyse les salaires par secteurs, on s'aperçoit que, dans l'hôtellerie et la restauration, le commerce de détail, ou l'industrie du cuir, les salaires plafonnent à 3200 francs bruts. Les secteurs les mieux payés sont les assurances, l'énergie, la chimie, la recherche et le développement et, les banques, qui oscillent entre 6000 et 7000 francs bruts.

Il est plus inquiétant encore de voir que le fossé entre les salaires s'est encore accentué entre 1996 et 1998.

Les salaires bruts reculent dans les branches déjà mal rémunérées, alors qu'ils progressent dans celles qui offrent de bonnes rémunérations. Par

exemple, l'hôtellerie et la restauration, le secteur de la vente et du textile connaissent une baisse de 2% par rapport à 1996, alors que les secteurs traditionnellement bien rémunérés profitent d'une hausse de salaire (industrie: +3,6%, recherche et développement: +3,7%, banques: +9,3%).

Les différences se creusent aussi à l'intérieur des branches, puisque l'écart augmente entre la rémunération des activités simples et celle des travaux exigeants.

Des grandes poches de bas salaires

Le niveau général des salaires nets, c'est-à-dire ceux qui correspondent au revenu disponible des salariés, reste relativement bas. 30% des personnes occupées à plein temps gagnent moins de 4000 francs nets par mois. On en trouve 0,3% dans les banques, 16% dans le commerce de détail et 40% dans l'hôtellerie et la restauration. La différence entre les hommes et les femmes travaillant à plein temps perdure. 53% des femmes travaillant en Suisse gagnent un salaire de 4000 francs nets, contre 20% des hommes. *gs*

Répartition des salariés, en %, par classes de salaires mensuels nets, à 90% et plus

Classe de salaires en francs	total en %	femmes en %	hommes en %
1001-2000	0,3	0,9	0,1
2001-3000	7,0	17,4	3,2
3001-4000	21,9	35,2	17,0
4001-5000	27,9	23,1	29,7
5001-6000	17,3	11,9	19,2
6001-7000	10,0	5,8	11,6
7001-8000	5,5	2,5	6,6
8001-9000	3,4	1,3	4,1
9001-10000	2,2	0,7	2,7
10001-11000	1,3	0,4	1,7
11001-12000	0,8	0,2	1,1
12001-13000	0,6	0,1	0,7
13001-14000	0,4	0,1	0,5
14001-15000	0,3	0,1	0,4
15001-16000	0,2	0,1	0,3
16001-17000	0,2	0,0	0,2
17001-18000	0,1	0,0	0,2
18001-19000	0,1	0,0	0,1
19001-20000	0,1	0,0	0,1
20001+	0,4	0,1	0,5

Source: Office fédéral de la statistique, Niveau et structure des salaires 1998.

Le cheval de bataille des syndicats

L'UNION SYNDICALE SUISSE (USS) a publié en décembre 1999 un dossier sur la problématique du salaire minimum. Le texte commence par rappeler la Constitution fédérale, acceptée par le peuple en avril 1999: «La Confédération et les cantons s'engagent, en complément de la responsabilité individuelle et de l'initiative privée, à ce que toute personne capable de travailler puisse assurer son entretien par un travail qu'elle exerce dans des conditions équitables» (article 41, al. 1d).

Et pour donner une réalité concrète au principe constitutionnel, l'USS cite l'*Arbeitsgemeinschaft Schweizerische Budgetberatungsstellen* qui présente chaque année différents budgets avec les montants minimums nécessaires pour joindre les deux bouts. Pour une famille avec deux enfants, c'est 4000 francs nets. Pour une personne seule avec un enfant, c'est 2750 francs nets, situation impossible à gérer sans apport extérieur. Cependant, dans certains secteurs professionnels, même ce minimum-là n'est pas respecté. Quelques exemples.

Hôtellerie/restauration. Le secteur suisse de l'hôtellerie et de la restauration compte 30034 entreprises qui emploient 230000 personnes. Bien que le secteur dans son ensemble reste nettement dominé par les petites entreprises, une certaine tendance à la concentration se dessine. En tout, le chiffre d'affaires de l'hôtellerie atteint environ 20 milliards de francs, dont 11,7 milliards pour les restaurants, et 4,83 milliards pour les hôtels. Les cafés n'enregistrent que le 3,4% du chiffre d'affaires de tout le secteur.

Dans ce secteur, les salaires sont traditionnellement très bas, malgré une convention collective qui régleme les conditions de travail. Entrée en vigueur en 1998, elle fixe un salaire minimum à 2350 francs bruts. 41% des femmes et 23% des hommes gagnent ainsi nettement moins de 3000 francs nets par mois. C'est surtout à partir de 1995 que l'évolution des salaires de l'hôtellerie se détériore. Depuis cette date, le salaire brut mensuel est passé de 3590 à 3173 francs, soit une chute de 11%. Actuellement, presque un tiers des employés de l'hôtellerie gagnent moins de 3000 francs nets en travaillant à plein temps.

Commerce de détail. Les points de vente dans le commerce de détail étaient au nombre d'environ 55000 en 1998. Le nombre total de magasins a accusé une baisse constante au cours de ces dernières décennies, même si la courbe ralentit en 1996.

Parallèlement, le chiffre d'affaires du commerce de détail a progressé. En 1998, il était de 79,9 milliards, contre 78,3 milliards en 1997. Le commerce de détail suisse emploie environ 332000 personnes, dont 64% de femmes. Dans la vente, 44% des salaires versés sont inférieurs à 3000 francs nets par mois.

Agriculture. Les bases légales qui régissent les conditions de travail des salariés agricoles sont des contrats-types de travail cantonaux et les directives de l'Union suisse des paysans définissant les conditions minimales d'engagement. En 1999, le salaire minimum brut par mois s'élève à 2520 francs. Si l'on enlève les déductions pour frais de logement, de nourriture et les charges sociales, on atteint un salaire de 1300 francs par mois. Ce montant est resté stable depuis 1995. Les horaires de travail hebdomadaires varient de 55 à 66 heures.

gs

Ouvriers qualifiés

LE SYNDICAT DE l'industrie et du bâtiment (SIB) et la Société suisse des entrepreneurs (SSE) négocient depuis l'automne le renouvellement des conventions salariales.

A l'ordre du jour l'augmentation des salaires. Le SIB demande 200 francs d'augmentation pour tous, la SSE proposait 60 francs pour tous, plus 30 francs redistribués aux travailleurs méritants.

En décembre 99, les syndicats entrent en matière pour une augmentation de salaire de 100 francs pour tout le monde. La SSE finit par refuser la proposition. Une décision qui ne fait pas l'unanimité au sein des employeurs. Qui craignent, maintenant que le secteur est sorti de la crise, de voir s'en aller les travailleurs qualifiés vers d'autres secteurs mieux rétribués.

Fascination

EST-CE L'AVENTURE entrepreneuriale, le frisson managérial, le franglais branché, l'intelligence émotionnelle à l'œuvre? Il y a de tout cela dans la fascination qu'exercent actuellement dans le monde, et même chez nous, la création d'entreprises et l'innovation. On est bien au-delà de la vogue des *success stories*, très en faveur dans les années glorieuses de la croissance érigée en valeur et finalité suprêmes.

Or donc, voilà qu'avec *Create* «l'esprit d'entreprise souffle sur l'EPFL». Avec une chaire d'entrepreneurship, financée d'abord par un généreux promoteur de l'innovation technico-économique. Et avec une professeure, Jane Royston, qui a vécu l'exemple avant de l'enseigner: fondatrice de Natsoft en 1986, elle a poussé, sans aide au démarrage ni au développement, cette société de consultance jusqu'à cent-dix collaborateurs, avant de la revendre, tout juste dix ans après sa création.

Le 8 février prochain, la professeure Royston – qui met elle-même son propre titre au masculin – donnera sa leçon inaugurale devant plus de sept cents personnes inscrites, qu'il faudra répartir dans différentes salles relayant la bonne parole sur «l'audace, catalyseur de l'entrepreneurship».

Un cours juste pour les happy few

Sans précédent de mémoire de président de l'Ecole polytechnique, l'affluence annoncée témoigne peut-être d'une large et salutaire prise de conscience, mais surtout d'une fascination également générale envers l'entrepreneurship; les spécialistes appellent ainsi l'ensemble des connaissances et techniques permettant la mise en œuvre de l'esprit d'entreprise, en particulier dans les secteurs innovateurs, avec tous les risques qu'ils représentent, avec les peurs et les espoirs qu'ils suscitent, avec les coups d'audace et les efforts qu'ils exigent.

Cette affluence contraste aussi avec le nombre de participants au cours, destiné à quarante privilégiés. La compétition est ouverte parmi les «étudiants et membres du corps enseignant des Universités, Ecoles polytechniques et HES suisses». Quant aux séminaires, ils sont pratiquement réservés aux «entrepreneurs actifs» – au nombre de «douze pour assurer une interactivité optimale».

yj

Sur le financement des partis politiques

D'une part, les partis sont considérés comme un rouage indispensable de la démocratie, donc d'utilité publique. D'autre part l'opinion est réfractaire à l'idée de les subsidier parce qu'elle perçoit d'abord leur côté partisan. Cette contradiction est-elle soluble?

Une étude du politologue bernois Andreas Ladner, non encore publiée, permet aux partis gouvernementaux suisses de confronter leurs points de vue.

LE CHANCELIER KOHL ne perdra pas sa place dans les livres d'histoire, demeurant l'homme de la réunification allemande, un des artisans de la construction européenne. Hélas pour lui, un alinéa s'ajoutera au descriptif de ses mérites historiques: ses incorrections pour favoriser le financement de son parti. Certes il avait le tort d'être, selon la tradition allemande, à la fois chef du gouvernement et président de son parti. Mais son cas n'est pas unique. Des scandales de même nature ont touché à haut niveau et dans presque tous les partis des politiciens, que ce soit en France ou en Italie. On est en droit de se demander pourquoi.

Financement public et pénalisation

L'idée serait simple. Pour éviter que les partis dépendent de la générosité souvent intéressée des pouvoirs économiques ou des détenteurs de la richesse, ils seront subventionnés par l'argent public. En contrepartie, les partis seront soumis à la loi qui exige que leur comptabilité soit transparente. Mais le contrôle de la loi est difficile. Notamment parce que beaucoup de procédés, interdits aux partis, sont mis en œuvre dans la pratique courante des affaires, et autorisés. Par exemple, la surfacturation ou la sousfacturation. Il est connu qu'une holding peut faire payer cher (ou très bon marché) des services rendus à une filiale, qu'elle peut jouer sur le taux des prêts consentis ou les droits de brevet. Où commence l'emploi fictif et où finit l'autorisation patronale de se consacrer à une tâche milicienne en imputant cette activité sur le temps du travail? L'obligation de transparence imposée aux partis par la loi ouvre la porte aux risques de pénalisation; et finalement de discrédit de la classe politique.

Le fonctionnement de la démocratie

Pour qu'il y ait élection, il faut qu'il y ait bulletin de vote. Les frais d'impression en sont remboursés aux partis. Il serait naturel que cette prise en charge soit étendue. Beaucoup de partis n'ont pas les moyens d'adresser à chaque électeur ce bulletin. Le coup d'un envoi tous-ménages devrait être pris en charge, de la même manière que pour les votations une documentation à la charge de l'Etat est adressée à chaque citoyen. L'analyse exhaustive des coûts du fonctionnement de la démocratie peut être revue et augmentée. Un exemple simple. La consultation sur un avant-projet de loi est une obligation constitutionnelle. Mais les partis consultés ne seraient pas en mesure de répondre s'ils ne disposaient pas d'un secrétariat bien équipé, de conseillers scientifiques, de traducteurs, etc. Il serait facile d'en tenir compte en plus du subside destiné aux groupes parlementaires. Ou encore, *DP* avait, en son temps, posé le problème du référendum victorieux. Les citoyens qui ont mené avec succès une campagne référendaire devraient pouvoir obtenir une indemnisation (limitée) de leurs frais de campagne, puisqu'ils ont rendu le service de corriger une «erreur gouvernementale et parlementaire». Bref la discussion sur le coût du fonctionnement de la démocratie n'est pas épuisée. Elle devrait aboutir à une augmentation substantielle des prises en charge par les collectivités publiques.

Déontologie

Les partis ont, à titre volontaire, la possibilité de favoriser la transparence. Ils peuvent annoncer leur budget de campagne. D'ailleurs les médias les y poussent. Mieux, ils peuvent désigner

une autorité, une fiduciaire habilitée à en garantir la fiabilité. Ils peuvent passer entre eux des codes de bonne conduite, non seulement pour cadrer le contenu ou les limites à ne pas dépasser, mais aussi pour élaguer les dépenses inutiles, définir les débats contradictoires, etc. Si chaque parti peut souhaiter se profiler clairement, ils ont tous en commun l'obligation de revaloriser l'image de la politique et des partis. Définir la règle du jeu.

Il n'est pas souhaitable que l'Etat légifère sur les partis et sur leur financement. Il est nécessaire en revanche qu'il revoie et augmente sa participation aux frais du fonctionnement de la démocratie. Quant aux partis, ils auraient intérêt à défendre en commun l'image de la politique, à jouer à titre volontaire la transparence, à définir en commun une déontologie. *ag*

Des ressources privées

POUR FINANCER LEURS activités, les partis politiques comptent sur les fonds privés. Le PS vit grâce aux cotisations de ses membres et les dons ne comblent que 10 à 15% du budget annuel. Le PRD couvre 70% de ses besoins par les dons. Le PDC et l'UDC sont financés à raison d'environ 50% par les sponsors. Les partis bourgeois profitent donc des dons de l'économie privée, mais ces revenus ne sont pas réguliers. Il est apparu dernièrement que certaines banques leur avaient coupé les vivres, irritées par leur attitude sur le dossier des fonds juifs.

Le Courrier-La Liberté, lundi 24 janvier 2000.

Temps du travail, temps de l'intimité

L'évolution sociale semble atténuer peu à peu la distinction entre temps de travail et temps libre.

TEMPS DE TRAVAIL et temps pour soi. Comment les concilier? C'est l'objet d'un rapport du conseil économique et social (CES) du canton de Genève¹.

Les réflexions sur le temps des loisirs étaient à la mode il y a vingt-cinq ans, dans une situation de prospérité générale et de diminution progressive du temps de travail. Les années 80 ont été celles du temps de travail devenu à la fois la drogue des yuppies et le symbole de la précarité des femmes seules avec enfants dont le nombre n'a cessé d'augmenter. Plus question de parler des loisirs. Les années 90 se sont caractérisées par la peur du temps vide du chômage et le repli sur le temps figé de la sphère intime.

Destructuration

Que sera la perception du temps dans les années qui viennent? Les considérations du CES ne sont pas sans intérêt. Il est vrai que l'harmonisation du temps de travail et du temps pour soi n'est pas facile.

Sans surprise, l'enquête montre que la gestion des temps est plus difficile dans des familles monoparentales que

chez des couples disposant de revenus confortables. On peut tout de même se demander si cette étude n'est pas passée à côté de l'essentiel: l'indifférenciation de plus en plus forte des temps de travail et de non-travail pour une grande partie de la population.

L'utilisation massive de la bureautique et des réseaux permet à un certain nombre de personnes de travailler indifféremment chez elles ou dans l'entreprise. Et par conséquent de mêler, au long de la journée, temps pour soi et temps professionnel. On pourra rétorquer qu'il ne s'agit pour l'instant que d'une petite élite urbaine, mais celle-ci semble s'élargir de plus en plus. La multiplication des horaires variables et des temps partiels va dans le même sens. Ajoutons que le travail sur appel entraîne également une plus grande difficulté de séparer les temps, mais de manière forcée et non plus choisie.

Dans une première approche, ce mélange, cette non-séparation peuvent apparaître comme positifs, comme un accroissement de liberté, dans la mesure, bien sûr, où il s'agit d'un choix. Mais cette liberté se paie peut-être par une destructuration, un flottement généralisé. Aussi loin que les historiens peuvent remonter, toutes les cultures

ont très clairement distingué les temps de travail, de fête, toujours, et de repos, plus rarement. Pour la première fois, cette distinction commence à s'abolir avec des conséquences encore imprévisibles.

Quelles conséquences sociales et personnelles?

Les experts en tout genre devraient se pencher sur ce phénomène. Il n'est pas toujours apparent et saisissable, mais modifie sans doute en profondeur le rapport au temps, au travail et les manières de vivre. Il n'est pas certain qu'il ne génère pas de nouvelles pathologies sociales en cassant les vieilles solidarités liées en partie à la présence simultanée de la très grande majorité des salariés sur le même lieu de travail. Nous ne préconisons pas, bien sûr, de renoncer aux nouvelles formes d'organisation du travail, mais d'essayer d'en comprendre les mécanismes et les conséquences. Or les études, les chiffres, les analyses nous manquent. A qui profite cette ignorance? *jd*

¹*Famille et organisation des temps*, Conseil économique et social, case 2292, 12111 Genève 2.

CONCURRENCE

Louée, mais peu pratiquée

DANS SON PROGRAMME pour la Suisse de demain (lire *Domaine Public* 1414), le chef du Crédit suisse et administrateur de compagnies d'assurance Lukas Mühlemann revendique plus de concurrence sur le marché intérieur helvétique. Appuyé par l'importateur de voitures et conseiller national UDC Walter Frey, il a répété son credo dans l'émission de la TV alémanique *Arena*.

Etonnamment, aucun des contradicteurs présents n'a cru bon de confronter ces deux laudateurs d'un libéralisme pur à leurs pratiques protectionnistes et cartellaires. Avec Urs P. Gasche, journaliste économique et éditeur du journal de consomma-

teurs *K-Tip*, rappelons la longue liste des atteintes aux principes de l'économie de marché commises par les milieux économiques et les partis bourgeois (*Die Weltwoche*, 13 janvier 2000).

Pendant des décennies, banques, assurances, importateurs automobiles mais aussi la plupart des secteurs de l'économie – en particulier la bière, le ciment, la construction, l'horlogerie, l'électricité – ont conclu des accords pour empêcher la concurrence de jouer. Avec l'aide des partis bourgeois, ils ont veillé à ce que la législation sur les cartels reste inoffensive.

Le résultat? Des prix pour le consommateur comparativement très élevés – c'est l'OCDE qui le souligne –,

des structures de production surannées qui, mieux qu'une quote-part étatique et des prélèvements sociaux soi-disant exagérés, expliquent la stagnation économique et le chômage.

Et que dire de la résistance acharnée de ces mêmes milieux économiques à tout projet de taxes d'incitation écologique, alors que le report sur la collectivité des coûts externes des entreprises fausse la concurrence, au détriment des sociétés technologiquement en pointe en matière environnementale?

Décidément, les lévites de l'économie de marché ont encore beaucoup à faire pour aligner leur comportement sur leur discours. *jd*

Ce qui fait courir Tony Blair

Ambassadeur de Suisse en Grande-Bretagne jusqu'à fin 1999 et socialiste, François Nordmann fut un observateur privilégié de l'arrivée au pouvoir du New Labour. Nous publions ici le texte d'un exposé qu'il a présenté l'an passé à l'invitation du Parti socialiste fribourgeois.

POUR COMPRENDRE LA genèse et le développement de la troisième voie, il faut placer les idées développées par Blair dans un triple contexte.

Ainsi que le remarque Anthony Giddens, sociologue et directeur de la *London School of Economics*, la troisième voie ne constitue pas la première tentative de réformer la social-démocratie européenne, de l'adapter à la réalité économique et sociale et de tirer les leçons d'échecs passés. Chaque génération se lance dans cet exercice. Sans remonter à Bad-Godesberg, les partis norvégien et néerlandais – et de nouveau le SPD il y a dix ans, en introduisant la dimension écologique – ont dégagé le chemin. L'apport britannique doit être vu dans ce prolongement. C'est ainsi que l'action dans le domaine de la réforme de la sécurité sociale ou de la flexibilité au travail se fonde sur les réflexions des sociaux-démocrates scandinaves; le nouveau partenariat entre syndicat et patronat reflète l'expérience des Pays-Bas.

Emprunts américains

L'influence néo-zélandaise et surtout celle des Etats-Unis est cependant importante. Les deux pays – USA et Grande-Bretagne – sortent d'un assaut sans précédent contre le «Trop d'Etat», caractérisé par les privatisations à outrance, l'encouragement sans limite à l'économie et à la société de marché. Il est évident que l'on ne peut plus faire de la politique après l'ère Reagan-Thatcher comme on en faisait avant. D'autres objectifs et méthodes sont requis pour retrouver le consensus centriste préexistant qui est la marque des sociétés occidentales. Blair, ami du président Clinton, a emprunté à ceux que ce dernier a d'ailleurs rebaptisés «Nouveaux Démocrates» certains éléments de sa philosophie politique. Il utilisera les recettes américaines en matière de marketing politique, de sondage d'opinion, de groupes-cibles, de traitement de la presse, de mise au point rapide. Les anciennes idées de collectivisme et de dirigisme sont discréditées, même pour favoriser la redistribution.

Enfin, le *Labour Party* ne pouvait se permettre un nouvel échec électoral après une traversée du désert de dix-huit ans. Il devait offrir une politique nouvelle, qui rassure l'électorat quant à son aptitude à gérer l'économie

– cause principale des quatre échecs électoraux successifs depuis 1979 – tout en renouvelant les valeurs social-démocrates de solidarité et d'égalité des chances.

Une voie médiane

Selon Tony Blair, la troisième voie est une forme modernisée de la social-démocratie, passionnément attachée à la justice sociale et aux objectifs de centre-gauche, mais utilisant pour les réaliser des moyens à la fois flexibles, novateurs et tournés vers l'avant, vers l'avenir: *Elle se fonde sur les valeurs qui ont guidé les politiques progressistes de puis plus d'un siècle, à savoir démocratie, liberté, justice, obligations réciproques et ouverture internationale. C'est une troisième voie en ce sens qu'elle va résolument au-delà de l'Ancienne Gauche préoccupée par le contrôle étatique, une fiscalité élevée et les intérêts exclusifs de ceux qui produisent les richesses, et une Nouvelle Droite pour laquelle l'investissement public et la notion même de société et d'entreprise collective sont des maux qu'il faut combattre.*

La troisième voie ne cherche pas à occulter la différence entre la gauche et la droite. Elle vise à situer les valeurs traditionnelles dans un monde transformé. Elle est une synthèse ou une réconciliation entre le postulat de justice sociale dont l'Etat est l'agent principal, propre au socialisme démocratique, et la primauté de la liberté individuelle dans l'économie de marché. Le conflit entre ces deux philosophies a affaibli les politiques progressistes en Occident. Ce conflit peut être surmonté si on accepte que l'Etat n'est pas une fin en soi mais l'un des moyens d'atteindre nos objectifs.

Ainsi la troisième voie est aussi interne. Le débat au sein de la gauche a été dominé par deux positions insatisfaisantes: la nationalisation et le contrôle étatique étaient un objectif en soi, une idéologie. La mesure de la gauche était la propriété publique et la capacité de dépenser l'argent public. La gauche modérée acceptait ces objectifs tout en proposant de freiner le rythme – ou elle ne se préoccupait guère de concepts, se bornant à gérer. La troisième voie se veut une analyse approfondie de la social-démocratie, qui reformule les valeurs de la gauche pour en tirer des politiques radicalement nouvelles.

Il y a dix ans, la droite semblait bénéficier d'un monopole incontestable dans toutes les démocraties occidentales. Aujourd'hui c'est le centre-gauche qui est au pouvoir. Nous avons appris les leçons sur l'efficacité des dépenses publiques et la nécessité d'offrir un choix; mais la droite n'a pas les réponses aux problèmes de l'exclusion, de la criminalité, de l'éducation ou de la faible croissance et du manque de productivité. Si la gauche veut tirer parti de l'échec de la droite dans ces domaines, elle ne peut en revenir aux politiques d'isolement, de nationalisations, de bureaucratie et de la spirale d'impôts et de dépenses publiques. La social-démocratie doit être à l'avant-garde de la réforme de la sécurité sociale et de la lutte contre l'exclusion, ouvrir de nouveaux partenariats avec le monde des affaires et viser des objectifs à long terme pour assurer la stabilité de l'économie et des investissements.

La notion de valeur prend pour Tony Blair un relief particulier. Il est convaincu que l'individu ne peut se

développer pleinement que dans une société civile forte, structurée par des institutions civiques et par des familles solides et s'appuyant sur un gouvernement intelligent. Une société faible ne profite qu'à quelques-uns.

Les quatre valeurs de Tony Blair

Tony Blair évoque quatre valeurs, essentielles selon lui, pour promouvoir une société juste qui améliore la liberté et le potentiel de chacun:

- Premièrement, l'égalité de valeur de chaque citoyen indépendamment de son origine et de ses capacités. La personne âgée, handicapée, la jeune ont les mêmes droits et la même dignité que les bien-portants d'âge moyen. Chacun doit être reconnu pour ses aptitudes.

- Deuxièmement, l'égalité des chances, soit l'élimination des inégalités, grâce aussi mais pas exclusivement à l'action de l'État, compte tenu des capacités de chacun.

- En troisième lieu, Blair cite la notion de responsabilité. L'équilibre des droits et devoirs a trop longtemps été l'apanage de la droite. Or, en fait, responsabilité et obligation ont été des forces puissantes dans la croissance du Labour. Trop longtemps l'exigence de droits accordés par l'État a été séparée des devoirs civiques: on touchait l'allocation chômage sans contrepartie, les parents chargés de l'entretien de leurs enfants se soustrayaient à leurs obligations.

- Enfin le sens de la communauté, la vie associative. La nature humaine est composée autant d'esprit de compétition que d'esprit de coopération. Nos vies sont enrichies ou appauvries en fonction des communautés au sein desquelles nous œuvrons. Les gouvernements doivent encourager le secteur volontaire et l'activité communautaire. Les fondamentalistes, à gauche, ont commis l'erreur de vouloir confier à l'État les tâches qui relèvent de la société civile, et n'ont cessé de croire qu'en agissant ainsi on faisait progresser la liberté. A l'inverse, la nouvelle droite veut démanteler l'État au nom de la liberté.

François Nordmann

GRANDES BANQUES

Les défauts du dégraissage

POUR CONQUÉRIR LE monde et dégager une meilleure rentabilité, les grandes banques suisses fusionnent et restructurent à tour de bras. Au détriment des collaborateurs mis sous pression, mutés ou incités à la démission. Mais également au détriment du service à la clientèle. C'est ce que met clairement en évidence une étude du conseiller d'entreprises PricewaterhouseCooper SA.

Les directeurs financiers des entreprises ne sont pas satisfaits des services offerts par les deux géants suisses l'UBS et le Crédit suisse. Les banques étrangères et cantonales s'en sortent infiniment mieux. Les chefs des finances devaient apprécier l'évolution de la qualité des services des différentes banques au cours des trois dernières années. Le verdict est cinglant: l'UBS/Crédit suisse est créditée de 3% d'amélioration et de 75% de détérioration, alors que les banques étrangères font 43% d'amélioration et 8% de dé-

térioration et les banques cantonales 30% et 5%.

Le directeur d'une grande entreprise alémanique, cité par le *Tages Anzeiger* commente ce résultat: *Lorsqu'une banque restructure aussi durement que l'ont fait l'UBS et le Crédit suisse, la qualité des services ne peut simplement plus être garantie.* Au gré des mutations internes, les conseillers à la clientèle changent fréquemment, ce qui détruit les rapports de confiance. Cette dégradation n'a pas encore provoqué un exode massif vers d'autres banques. Mais PricewaterhouseCooper annonce qu'un grand groupe va le faire incessamment.

L'étude n'analyse pas l'évolution de la satisfaction des petits clients. Le jugement ne devrait cependant pas être foncièrement différent, en raison, notamment, du renchérissement généralisé des services bancaires. Mécontenter les clients et le personnel pour améliorer les rendements à court terme n'apparaît pas d'une aveuglante pertinence. *at*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:

Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:

André Gavillet (ag)

JYvette Jaggi (yj)

Roger Nordmann (rn)

Charles-F. Pochon (cfp)

Anne Rivier

Albert Tille (at)

Le Débat: François Nordmann

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Géraldine Savary

Responsable administrative:

Murielle Gay-Crosier

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens

Abonnement annuel: 90 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9

site: www.domainepublic.ch

Les tribus électives

Quand une vacancière se transforme en ethnologue amicale.

Claudine n'en revient pas :

– Des vacances en communauté ? Toute la smala sous le même toit ? Chapeau ! Moi, jamais je ne supporterais, même avec les meilleurs amis... je suis si indépendante, si sauvage.

Et Pierre de résumer :

– A l'hôtel ou en voyage, pourquoi pas. Et le soir, ça passerait. Mais socialiser aux aurores... un cauchemar !

Bientôt vingt ans que le noyau dur de ma tribu d'élection résiste à tout vent. Vingt ans qu'entre nous, dans une maison louée ou prêtée, au fin fond du Jura ou en pleine mer, à Pâques ou à la Trinité, tout commence encore et toujours au petit déjeuner. Il est loin le temps où les enfants nous condamnaient à un minimum de planification quotidienne. Depuis qu'ils nous ont quittés, nous avons renoncé aux programmes trop contraignants. Nos journées sont libres, sans autre obligation que celle du ravitaillement. L'horaire, c'est vrai, a souvent des ratés, mais l'âge nous a rendus flexibles. Modernes. Nous «positivons», avec un optimisme quasi oberlandais.

En somme, notre tribu a plutôt bien évolué. Elle s'est ridée, elle a grossi, maigri puis regrossi. Défections, changements, nous avons regretté les anciens, agréé les intermittents, intégré les nouveaux. Malgré ça, certains mécanismes, certains rôles ont subsisté, immuables. Comme dans un vieux couple.

Le matin, par exemple, il y a deux thés, plusieurs cafés et un seul cacao. Par chance, ce dernier est aussi le premier levé. Et lavé, ce qui a son importance vu l'occupation pléthorique des salles de bain. Vingt ans qu'à l'aube ce héros de l'intendance sort le chien, met le couvert ou relave celui de la veille si la soirée s'est prolongée. Vingt ans qu'il moud l'arabica, chauffe la théière et grille le pain. Vingt ans que, ces tâches accomplies, la moustache mousseuse de chocolat, il savoure sa fragile solitude, avant le grand débarquement. Car, entre lui et celui qui émerge péniblement aux douze coups de midi, la table ronde ne désemplit pas. Là encore, des constantes subsistent, à peine transformées. Celles qui souffraient d'insomnies maternelles les ont vu s'aggraver ; elles ont aujourd'hui

les yeux plus chiffonnés que leur pyjama. Elles se taisent et mastiquent avec concentration. Les bonnes dormeuses dorment mieux qu'avant. Elles gardent au réveil la joue rose et le cheveu lissé. Les discuteuses discutent avec une vivacité d'autant plus offensive qu'aucune récrimination enfantine ne vient plus les interrompre. Parmi les hommes, la catégorie des rangeurs est fidèle au poste. Ceux-là même qui se dérangeaient pour ranger ou sortir beurre et lait au gré des arrivées, rangent toujours mais ne nous dérangent plus. Les hygiénistes qui traquaient la lolette gluante ou le gobelet d'ovo renversé chassent désormais nos miettes adultes et philosophent sur l'éducation de leurs petits-enfants. Quant aux politiciens, ils politisent de plus belle, lisant et commentant les journaux à haute voix pour retarder le moment des vraies résolutions.²

Ma tribu est un miracle d'anarchie autorégulée.

– Justement, qui décide quoi, qui fait les courses, la bouffe ? Vous avez un chef, forcément. Quelqu'un qui se démarque, qui prend les initiatives. Un leader caché, alors ? s'énerve Pierre.

Claudine tempère :

– Tu oublies que leur petite société n'est pas une entreprise. Chez eux, c'est l'affect qui commande, pas l'efficacité.

Claudine a raison. Ma tribu est un miracle. De non-organisation réussie. D'anarchie autorégulée. Si les physiiciens du chaos l'avaient connue assez tôt, ils auraient pu faire l'économie des populations de rats. Ma tribu est l'observatoire rêvé, le cas d'école de leur théorie. Quelles forces croisées, quelles lois, quels paramètres président à sa dynamique ? Difficile de les définir, ou d'établir une équation capable de les cerner.

Et pourtant, à chaque fois, le petit déjeuner achevé, le déroulement des opérations nécessaires à la poursuite du processus de vie communautaire se met en place, sans heurts ni poussée de fièvre apparents. On ne sait ni comment ni pourquoi une voix prépondérante, jamais la même, surgit du néant

et fait pencher la balance, l'espace d'une décision. Tel le robinet qui fuit, la goutte tombe pile dans le mille et la majorité se plie à l'évidence. Ceux qui se désolidarisent ensuite de l'élan général ne s'attirent ni chantage ni reproche.

C'est ainsi que l'après-midi voit défiler les skieurs, suer les randonneurs ou s'éclabousser les baigneurs, pendant que dans les lits douilletts ronflent les siesteurs ou jubilent les lecteurs. Le long des routes, dans les calanques ou sur les pistes, les bistrotts s'apprennent par cœur à l'apéro, tandis qu'à la maison, les fourriers et les cuistots s'affairent aux fourneaux.

Au repas du soir, notre constellation s'enrichit de furtifs satellites, de brillantes comètes. Invités indigènes, amis de nos amis, fils ou filles prodiges soudainement nostalgiques, on rajoute des chaises, on tape dans les stocks de spaghettis. L'échanson ne crache pas dans les verres, et le pain, au grand désespoir de l'unique amateur, n'a pas le temps de rassir.

Lorsque nous soupçons entre nous, la cérémonie est écourtée. Vaguement rincées, les assiettes sont jetées dans l'évier. La table débarrassée, place à l'enfer du jeu ! Du *scrabble*, en l'occurrence. Le *yass* a perdu la bataille il y a très longtemps. L'échiquier n'a qu'un fou et le *go* plus personne. Nos tripots sont devenus sages. Ils ferment avant minuit et servent des tisanes.

– Au fond, vous êtes pires que des retraits, commente Claudine.

– Et tu verras qu'ils vont continuer, jusqu'à ce que l'asile les sépare, siffle Pierre sarcastique.

Ma tribu est en pleine forme. Pas étonnant qu'on me l'envie. Le seul danger qui puisse la menacer viendra de l'intérieur. Or, depuis nos dernières vacances, un souci me ronge et m'enlève le sommeil. Le ver est entré dans le fruit. Après des années de mépris affiché, notre champion d'échecs parle de se convertir au *scrabble*. Comme il est plus doué que prévu et terriblement têtu... Je n'ose imaginer la suite. Qu'il se pique au jeu. Et qu'il se mette à gagner toutes nos parties. Sans vergogne, sans égard ni façon, à la manière guerrière d'un stratège kasparovien. A cela, c'est sûr, aucun de nous ne survivrait.

Anne Rivier